

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

QUOTIDIEN
ÉCONOMIQUE
DU TOGO

Flux monétaires mondiaux

669 milliards de dollars d'envois de fonds en 2023, selon la Banque mondiale P.6

Sacré **N° 1** de la **Presse écrite** par **Togo Médias Awards**

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



LOI DE FINANCES EXERCICE 2024

Le budget voté s'équilibre en ressources et en charges à 2.179,1 milliards de francs CFA P.4



139ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BOAD

Cinq nouvelles opérations approuvées pour un montant global de 141,3 milliards FCFA P.2



De la gauche vers la droite, M. Serge EKUE, Président de la BOAD, M. Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la BCEAO, M. Adama COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, Président du Conseil et M. Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA

4ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEMOA

Plusieurs projets structurants de la BCEAO adoptés

 Page 3

Le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) a adopté le jeudi 21 décembre 2023 à Cotonou au Bénin, plusieurs projets structurants de la BCEAO. C'était lors de sa 4ème session ordinaire au titre de l'année 2023, présidée par Adama COULIBALY, ministre des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice du Conseil.

Voltic
Pour une croissance parfaite dès bas-âge
Ne dites plus eau, dites Voltic

Voltic Togo

BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO



Transformer les Communautés de la CEDEAO

139ème session ordinaire du conseil d'administration de la BOAD

Cinq nouvelles opérations approuvées pour un montant global de 141,3 milliards FCFA

Le Conseil d'Administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) s'est réuni, pour sa 139ème session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Serge EKUE, Président du Conseil d'Administration, Président de la BOAD.

Patience SALLAH

Après avoir approuvé le procès-verbal de la 138ème réunion, tenue le 20 novembre 2023, en visioconférence, le Conseil a examiné et approuvé les Perspectives financières actualisées 2024-2028, le projet de budget programme 2024-2026 de la Banque, la création du Comité des risques de la BOAD, le rapport annuel RSE de la Banque pour l'exercice 2022 et le renouvellement du mandat des membres du Comité RSE. Les administrateurs ont également approuvé cinq (05) nouvelles opérations pour un montant global de 141,3 milliards FCFA, portant au montant inédit de 978,7 milliards FCFA le total des engagements à date de la Banque pour l'année 2023 et à 8 196,1 milliards FCFA, le total des engagements (toutes opérations confondues) de la BOAD, depuis le démarrage de ses activités opérationnelles, en 1976.

Les prêts approuvés concernent le financement partiel des projets, ci-après : Mise en place d'un prêt à moyen terme en faveur de BOA West Africa, pour le refinancement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises. Ce prêt permettra aux filiales de BOA West Africa d'accroître leurs activités de financement à moyen terme de projets d'investissements productifs en faveur des PME/PMI et de consolider leur développement tout en contribuant à la croissance

des économies nationales. Montant de l'opération : 46,5 milliards FCFA.

Déploiement d'un réseau de communication électronique indépendant (eLTE) par la SENELEC, en République du Sénégal. Le projet vise à soutenir le développement à long terme de la SENELEC dans ses missions de production, transport et distribution d'énergie à travers la surveillance des infrastructures et installations électriques, la fiabilisation et la généralisation des opérations de télémesure et de téléconduite de son réseau de distribution électrique. Montant de l'opération : 30 Milliards FCFA.

Construction du réseau de distribution d'eau à partir de l'usine d'eau potable de la ville d'Abidjan par la construction d'une usine de traitement de 150 000 M3/jour sur la lagune Aghien, et d'un réseau de distribution associé en République de Côte d'Ivoire. La mise en œuvre de ce projet permettra d'assurer de façon durable l'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante des populations de la ville d'Abidjan, notamment celles des communes de Cocody, de Bingerville, d'Adjamé, d'Attécoubé, d'Abobo, de Yopougon et du Plateau. Montant de l'opération : 22,3 milliards FCFA. Construction et exploitation du Centre d'Affaires Maritimes (CAM) par la Société Immobilière du Centre des Affaires Maritimes (ICAM) SA au Bénin. Le CAM permettra de centra-



liser les activités administratives portuaires avec le regroupement des entités publiques et privées opérant dans l'écosystème portuaire. Il contribuera également à l'accroissement des activités portuaires à travers une meilleure gestion des espaces du PAC. Montant de l'opération : 30 milliards FCFA.

Construction de 1 528 salles de classe, en remplacement d'abris provisoires et d'ouvrages annexes en République du Sénégal. Le projet contribuera à l'amélioration de la qualité et de l'équité dans l'éducation au Sénégal. Il permettra de mettre dans de bonnes conditions d'apprentissage environ 85 568 élèves défavorisés par an et

réduire ainsi de 50% le taux d'abandon dans les écoles concernées. Montant de l'opération : 12,5 milliards FCFA.

En outre, le Conseil a émis un avis favorable sur les dossiers ci-après : L'entrée au capital de la BOAD, de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) ; La note relative à la levée des immunités et privilèges de la BOAD dans le cadre de l'octroi des concours par certains partenaires ; Enfin, les administrateurs ont pris note des dossiers suivants, inscrits pour information : Evaluation d'impact participative rapide des financements indirects accordés par la BOAD aux Petites et

Moyennes Entreprises à travers les lignes de refinancement : étude de cas en Côte d'Ivoire ; Evaluation d'impact participative rapide des financements indirects accordés par la BOAD aux Petites et Moyennes Entreprises à travers les lignes de refinancement : étude de cas de la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE) au Sénégal. En clôturant les travaux, le Président Serge EKUE a remercié, l'ensemble des administrateurs ainsi que les autorités béninoises pour toutes les dispositions prises en vue de la tenue de cette dernière session de l'année 2023, dans les meilleures conditions.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

4ème session ordinaire du conseil des ministres de l'UEMOA

Plusieurs projets structurants de la BCEAO adoptés

Le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) a adopté le jeudi 21 décembre 2023 à Cotonou au Bénin, plusieurs projets structurants de la BCEAO. C'était lors de sa 4ème session ordinaire au titre de l'année 2023, présidée par Adama COULIBALY, ministre des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice du Conseil.

Bernard AFAWOUBO

La 4ème session ordinaire du conseil des ministres de l'Union Monétaire ouest africaine (UEMOA) au titre de l'année 2023, s'est déroulée dans un contexte où le durcissement des conditions sur les marchés financiers internationaux et la montée des tensions géopolitiques ont ralenti la croissance économique mondiale qui devrait se situer, selon les dernières projections du Fonds Monétaire International (FMI), à 3,0% pour l'année 2023, contre 3,5% en 2022. En outre, les crises sécuritaires et socio-politiques continuent d'impacter notre région.

Selon Adama COULIBALY, ministre des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice du Conseil des ministres de l'UEMOA, en dé-

pit de ce contexte difficile, l'activité économique au sein de l'Union est demeurée vigoureuse au troisième trimestre 2023.

« Les tensions inflationnistes se sont également atténuées, bien que les risques d'un retournement de situation ne soient pas à écarter. Le taux d'inflation dans l'Union devrait ainsi ressortir à 3,7% sur l'ensemble de l'année 2023, après 7,4% en 2022 » a-t-il indiqué.

Le ministre Adama COULIBALY a relevé la hausse du déficit budgétaire global qui a entraîné une forte pression sur le marché financier régional.

« Le Conseil porte une attention particulière aux réserves de change, dont le niveau présente une tendance baissière depuis le début de l'année, conséquence d'effets conjugués à l'échelle internationale et sous régionale, à savoir la hausse des

dépenses d'importation et la lutte contre l'insécurité » a-t-il indiqué.

Au titre de la BCEAO, le rapport sur la situation économique et monétaire de l'UEMOA au 30 septembre 2023 et le cadrage macroéconomique de l'UEMOA pour les années 2023 à 2028 ont été adoptés.

Le Conseil a également adopté le projet de Loi uniforme portant réglementation de la microfinance dans l'UMOA qui devra permettre de doter l'Union d'un cor-



De la gauche vers la droite, M. Serge EKUE, Président de la BOAD, M. Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la BCEAO, M. Adama COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, Président du Conseil et M. Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA

pus juridique du secteur de la microfinance mieux à même de répondre aux enjeux de financement des économies de l'Union et de stabilité financière.

Le Conseil des Ministres a enfin décidé du relèvement du capital social minimum des banques de l'UMOA de dix à vingt milliards de

FCFA en vue de renforcer la résilience du secteur bancaire et de répondre aux besoins croissants de financement auxquels font face les pays de l'Union.

S'agissant de la BOAD, le Conseil a approuvé les perspectives financières actualisées 2024-2028 de l'Institution et l'entrée dans son capital de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).

Enfin, le projet de budget des Organes de l'Union au titre de l'exercice 2024 et le projet de rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2023 de la Commission de l'UEMOA ont été adoptés.



4e session du Conseil des Ministres de l'UMOA, à l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou (Bénin) présidée par Monsieur Adama COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances de la Côte d'Ivoire, Président Statutaire en exercice du Conseil des Ministres de l'UMOA

Incendie du marché Agoe-Assiyéyé

Une délégation des membres du gouvernement constate l'étendue des dégâts et reconforte les victimes

Une délégation des membres du gouvernement s'est rendue le vendredi 22 décembre 2023 dans l'après-midi sur les lieux du sinistre du marché d'Agoè-Assiyéyé dans la commune Agoè-Assiyéyé 1 de la préfecture d'Agoè-Nyivé, ravagé dans son entièreté par un incendie d'origine inconnue au cours de la soirée du jeudi 21 décembre peu après 21 heures.

Cette délégation, outre le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, monsieur Awaté Hodabalo, est composée du ministre de la sécurité et de la protection civile, monsieur Madjoulba Batossie Calixte, du ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, madame Mivedor Kayi, du ministre chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel, madame Assih Mazamesso, du ministre de l'action sociale, de la promotion de la

femme et de l'alphabétisation, madame Apédo Adjovi Lonlongno épse Anakoma, et du ministre de la promotion de l'investissement, madame Santos Modukpe Manuella. Cette descente de terrain a permis à la délégation gouvernementale, d'abord de constater les dégâts occasionnés par l'incendie qui a ravagé le marché d'Agoè-Assiyéyé, ensuite de porter aux victimes le message de soutien et de réconfort total du président de la République, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, et enfin de visiter les sites identifiés à



aménager pour l'installation provisoire des commerçantes et commerçants touchés par ce drame.

Boutiques, hangars et étalages avec leurs diverses marchandises sont partis en fumée malgré l'intervention rapide des sapeurs-pompiers dépassés à un moment donné par la furie des flammes en raison de l'harmattan en cette

période et des difficultés d'accès aux artères obstruées à l'intérieur du marché par des étalages d'effets. Bilan : aucune perte en vie humaine, mais les dégâts sont très importants, laissant lire sur les visages des victimes, une grande tristesse et la désolation totale en ce moment des fêtes de fin d'année.

En cette occasion, le ministre

de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, monsieur Awaté Hodabalo, a délivré aux victimes le message de compassion, de solidarité et de réconfort moral du chef de l'Etat togolais dont la délégation gouvernementale est porteuse. « Face à ce drame, seule la solidarité doit nous guider pour aider les victimes à se relever d'un si profond choc », peut-on retenir en substance exprimant le sens de cette marque de proximité et de l'écoute attentive du président de la République. Les sites identifiés pour la poursuite provisoire des activités commerciales du marché d'Agoè-Assiyéyé, ont été également visités par la délégation des ministres délégués.

Loi de finances exercice 2024

Le budget voté s'équilibre en ressources et en charges à 2.179,1 milliards de francs CFA

Les parlementaires togolais ont adopté à l'unanimité, le vendredi 22 décembre 2023 à Lomé, la loi de finances, exercice 2024. Le budget, exercice 2024, s'équilibre en ressources et en charges à 2.179,1 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 10,3% par rapport à l'exercice 2023 passant pour la première fois le cap symbolique des 2.000 milliards de francs CFA et se trouvant ainsi multiplié par dix, par rapport à son niveau d'il y a quelques années.

Bernard AFAWOUBO

Au titre de l'exercice 2024, les orientations budgétaires visent à assurer l'accroissement des recettes à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager des marges budgétaires au profit des investissements structurants, des dépenses sociales et des dépenses sécuritaires.

A en croire Sani Yaya, ministre de l'économie et des finances, ces orientations qui prévoient la consolidation budgétaire à l'horizon 2025, seront mises en œuvre à travers la poursuite des réformes en matière de gestion des finances publiques, en faveur du climat des affaires et pour améliorer la notation financière de notre pays.

Le budget, exercice 2024,

est aligné sur les priorités du gouvernement, en lien avec l'exécution des projets et programmes de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 répondant aux aspirations profondes des populations en matière de santé, d'éducation, d'inclusion sociale et financière, à travers notamment la protection sociale plus accrue, la couverture maladie universelle qui sera opérationnelle dès janvier 2024, la couverture santé universelle à travers (la réhabilitation des deux CHU à savoir le CHU Campus et le CHU Kara, l'équipement des structures de santé existantes ainsi que la construction de nouveaux centres de santé et des unités de soins périphériques sur toute l'étendue du territoire). La construction de nouvelles universités dans chaque région dont la première phase qui démarre en

2024 concerne l'université de Kara et l'université de Datcha.

En outre, l'accès à l'énergie et à l'électricité pour tous à un prix abordable demeure une grande priorité pour le gouvernement.

« A cet égard, pour rappel, en 2024, un montant de 669,2 milliards de francs CFA sera consacré aux secteurs sociaux, soit 48% des crédits budgétaires alloués aux ministères et institutions » indique Sani Yaya, ministre de l'économie et des finances.

En lien avec la feuille de route 2025, ce budget promet également le développement soutenu des secteurs productifs notamment l'agriculture, l'industrie, les transports, la logistique et les services de qualités. A ce titre, un montant de 419,9 milliards de FCFA, soit 30,1% des allocations budgétaires est prévu dans ce cadre. En



outre, le budget 2024 prend en compte les besoins visant le renforcement de l'Etat et ses structures à travers la modernisation de notre économie par la digitalisation dans tous les secteurs de notre économie. Il prend surtout en compte les défis sécuritaires, notamment l'équipement et les dotations des dépenses de fonctionnement des forces de défense et de sécurité afin de leur donner la plénitude de leurs moyens appropriés pour la protection de notre pays.

Enfin, ce budget prend en compte les besoins liés à l'organisation apaisée des élections législatives et régionales en 2024. Un montant de 304,5 milliards soit 21,9% des crédits budgétaires est consacré pour soutenir ces activités.

« Sous l'impulsion du Chef

de l'Etat, le Togo a mis en œuvre des réformes et des actions audacieuses qui ont permis de maintenir un cadre macro-économique stable, d'assurer la résilience de l'économie, et d'améliorer le bien-être des populations, dans un contexte international marqué ces dernières années par des chocs exogènes et des incertitudes entraînant un ralentissement de la croissance mondiale en 2023 et 2024 à environ 3% ainsi que la hausse de l'inflation que nous commençons bien sûr à maîtriser et à inverser la tendance. Malgré ces incertitudes, il est attendu sur le plan national un taux de croissance réel de 6,6% en 2024 contre 6,4% en 2023 » a déclaré le ministre de l'économie et des finances.

Noël 2023

Le chef de l'État exprime sa solidarité aux enfants hospitalisés et des orphelinats

Entamées le vendredi 22 décembre 2023 au palais de la Présidence de la République, les actions du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé en faveur des enfants en cette période de fêtes de fin d'année, se sont poursuivies ce samedi 23 décembre 2023 dans des centres de santé et orphelinats de Lomé.

Une délégation de la Présidence de la République conduite par Madame Esse TATAGAN, Conseillère à la Présidence de la République et Madame Aicha PERE, Coordonnatrice a.i. de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires (CPES), était notamment aux côtés des enfants hospitalisés aux CMS d'Adidogomé, de Cacavé et au Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio

(CHU SO).

Elles ont remis des kits alimentaires et de jouets à ces enfants hospitalisés. C'était en présence des représentants des collectivités territoriales et du personnel et des responsables de ces formations sanitaires.

Lors de la visite au CMS Adidogomé, au CMS Cacavé et au CHU Sylvanus Olympio, la délégation a transmis aux enfants et à leurs familles un message de paix, de solidarité et de



réconfort de la part du Président de la République. En son nom, elle a également exprimé des vœux de prompt rétablissement, affirmant ainsi le soutien continu du Président de la République

en ces moments difficiles

Les parents des enfants bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance au chef de l'État pour ces dons qui les soulagent et apportent du sourire à leurs enfants en cette période de fêtes de fin d'année.

« Ces dons nous donnent la joie. Merci infiniment au Président de la République pour tout ce qu'il fait pour nous les femmes togolaises et pour nos enfants, surtout pour ce geste de générosité à l'orée des fêtes de fin d'année » a déclaré Akossiwa, parent d'un enfant malade au CMS d'Adidogomé.

La délégation de la Présidence de la République était

également dans des orphelinats de la capitale pour offrir des kits festifs et transmettre le message de soutien du chef de l'État à ces centres d'accueil qui œuvrent pour la protection des enfants vulnérables.

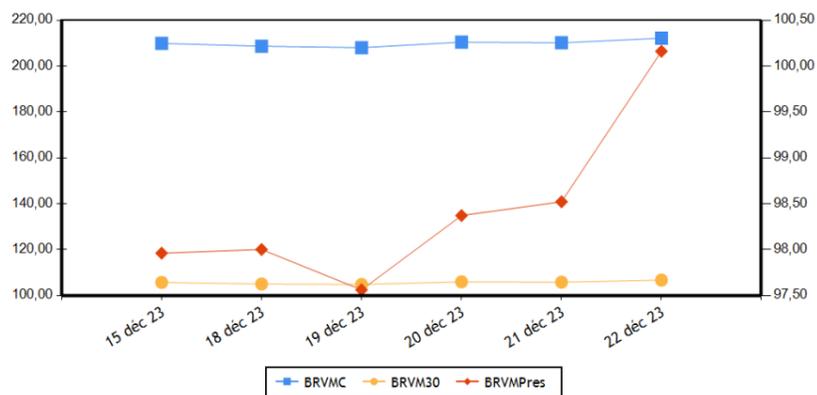
Le bien-être des populations togolaises surtout celui des enfants, relève de demain, a toujours été l'un des axes majeurs des actions sociales du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé d'où l'importance de ces gestes d'amour et de générosité qui se multiplient d'année en année.

| | |
|-----------------------|---------------|
| BRVM COMPOSITE | 212,09 |
| Variation Jour | 0,95 % ↑ |
| Variation annuelle | 4,36 % ↑ |

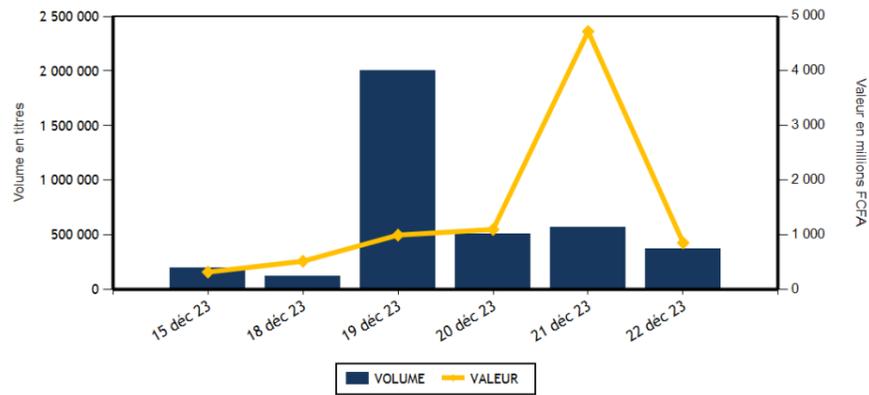
| | |
|--------------------|---------------|
| BRVM 30 | 106,66 |
| Variation Jour | 0,85 % ↑ |
| Variation annuelle | 6,66 % ↑ |

| | |
|----------------------|---------------|
| BRVM PRESTIGE | 100,16 |
| Variation Jour | 1,66 % ↑ |
| Variation annuelle | 0,16 % ↑ |

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



| Actions | Niveau | Evol. Jour |
|---|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 7 890 219 148 301 | 0,95 % |
| Volume échangé (Actions & Droits) | 351 987 | 194,48 % |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits) | 654 903 174 | 80,72 % |
| Nombre de titres transigés | 43 | 16,22 % |
| Nombre de titres en hausse | 22 | 175,00 % |
| Nombre de titres en baisse | 11 | -26,67 % |
| Nombre de titres inchangés | 10 | -28,57 % |

| Obligations | Niveau | Evol. Jour |
|---------------------------------|--------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA) | 10 313 510 888 511 | 0,26 % |
| Volume échangé | 20 041 | -95,57 % |
| Valeur transigée (FCFA) | 198 865 243 | -95,44 % |
| Nombre de titres transigés | 15 | 87,50 % |
| Nombre de titres en hausse | 10 | |
| Nombre de titres en baisse | 3 | 0,00 % |
| Nombre de titres inchangés | 2 | -60,00 % |

PLUS FORTES HAUSSES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|--------------------|--------|------------|----------------|
| BICI CI (BICC) | 7 495 | 7,38 % | 9,42 % |
| NEI-CEDA CI (NEIC) | 730 | 7,35 % | -8,75 % |
| SMB CI (SMBC) | 10 670 | 6,70 % | 56,91 % |
| SAPH CI (SPHC) | 2 200 | 5,77 % | -55,96 % |
| NESTLE CI (NTLC) | 7 500 | 5,71 % | -9,04 % |

PLUS FORTES BAISES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|-------------------------------|-------|------------|----------------|
| AIR LIQUIDE CI (SIVC) | 790 | -7,06 % | 17,04 % |
| VIVO ENERGY CI (SHEC) | 800 | -3,61 % | 6,67 % |
| BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS) | 3 200 | -3,03 % | 30,61 % |
| SOGB CI (SOGC) | 3 300 | -2,80 % | -41,80 % |
| SICABLE CI (CABC) | 1 000 | -1,96 % | -14,53 % |

INDICES PAR COMPARTIMENT

| Base = 100 au 02 janvier 2023 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|-------------------------------|--------------------|--------|------------|----------------|---------|-------------|-----------|
| BRVM-PRESTIGE | 10 | 100,16 | 1,66 % | 0,16 % | 78 256 | 270 354 884 | 6,11 |
| BRVM-PRINCIPAL | 36 | 103,64 | -0,05 % | 3,64 % | 273 731 | 384 548 290 | 14,31 |

INDICES SECTORIELS

| Base = 100 au 14 juin 1999 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|----------------------------|--------------------|----------|------------|----------------|---------|-------------|-----------|
| BRVM - INDUSTRIE | 11 | 103,53 | 2,66 % | -0,66 % | 179 333 | 236 925 160 | 42,22 |
| BRVM - SERVICES PUBLICS | 5 | 520,81 | 1,03 % | 6,46 % | 13 338 | 163 199 155 | 8,50 |
| BRVM - FINANCES | 15 | 85,55 | 0,46 % | 13,30 % | 148 328 | 236 683 804 | 6,80 |
| BRVM - TRANSPORT | 2 | 354,83 | 0,00 % | 3,84 % | 1 094 | 1 581 300 | 7,86 |
| BRVM - AGRICULTURE | 5 | 158,99 | 0,45 % | -43,93 % | 7 111 | 11 892 225 | 5,90 |
| BRVM - DISTRIBUTION | 7 | 335,58 | 1,52 % | -6,40 % | 2 508 | 4 376 705 | 11,67 |
| BRVM - AUTRES SECTEURS | 1 | 1 104,32 | 0,56 % | -5,79 % | 275 | 244 825 | - |

| Indicateurs | BRVM COMPOSITE |
|-------------------------------------|------------------|
| PER moyen du marché | 10,83 |
| Taux de rendement moyen du marché | 8,41 |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 11,29 |
| Nombre de sociétés cotées | 46 |
| Nombre de lignes obligataires | 133 |
| Volume moyen annuel par séance | 486 450,00 |
| Valeur moyenne annuelle par séance | 1 157 269 766,75 |

| Indicateurs | BRVM COMPOSITE |
|----------------------------------|----------------|
| Ratio moyen de liquidité | 6,05 |
| Ratio moyen de satisfaction | 68,84 |
| Ratio moyen de tendance | 1 138,30 |
| Ratio moyen de couverture | 8,79 |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,03 |
| Prime de risque du marché | 3,33 |
| Nombre de SGI participantes | 27 |

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Flux monétaires mondiaux

669 milliards de dollars d'envois de fonds en 2023, selon la Banque mondiale

La Banque mondiale alerte sur le risque d'une baisse des revenus réels des migrants en 2024 dans un contexte mondial marqué par l'inflation et de faibles perspectives de croissance économique.

Les remises migratoires vers les pays à revenu faible et intermédiaire auraient augmenté de 3,8 % en 2023, marquant le pas par rapport aux fortes hausses enregistrées ces deux dernières années. Telles sont les estimations de la dernière note d'information sur les migrations et le développement publiée lundi 25 décembre par la Banque mondiale.

Les envois de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire auraient atteint 669 milliards de dollars en 2023, la résilience des marchés du travail dans les économies avancées et les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ayant préservé la capacité des migrants à envoyer des fonds dans leur pays d'origine.

Au niveau des régions de destination, une hausse des remises migratoires est observée vers l'Amérique latine et les Caraïbes (8 %), l'Asie du Sud (7,2 %), l'Asie de l'Est et le Pacifique (3 %), et l'Afrique subsaharienne (1,9 %). Les transferts d'argent vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont en revanche diminué pour la deuxième année consécutive (-5,3 %), en raison principalement de la baisse des envois à destination de l'Égypte.

Les remises migratoires vers l'Europe et Asie centrale ont fléchi de 1,4 %, alors qu'elles avaient connu un boom de plus de 18 % en 2022.

Les États-Unis restent la principale source d'envois de fonds des migrants. Les cinq principaux pays bénéficiaires cette année sont l'Inde (125 milliards de dollars), le Mexique (67 milliards de dollars), la Chine (50 milliards de dollars), les Philippines (40 milliards de dollars) et l'Égypte (24 milliards de dollars). Les pays dans lesquels le poids des remises migratoires en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) est particulièrement élevé — signe de l'importance de la contribution de ces fonds au financement des déficits du compte courant et des finances publiques — sont le Tadjikistan (48 % du PIB), les Tonga (41 %), le Samoa (32 %), le Liban (28 %) et le Nicaragua (27 %).

Compte tenu des tendances à la baisse de l'activité économique mondiale, la croissance des transferts d'argent vers les pays à revenu faible et intermédiaire devrait encore ralentir en 2024, pour s'établir à 3,1 %. En cause, le ralentissement de la croissance économique et l'essoufflement des marchés de

l'emploi dans plusieurs pays à revenu élevé. La volatilité des prix du pétrole et des taux de change, ainsi qu'un coup de frein plus marqué que prévu dans les économies à revenu élevé sont autant de risques susceptibles de dégrader ces prévisions.

« Les migrants sont parvenus à surmonter les crises et ont fait preuve de résilience pour continuer d'aider leurs familles restées au pays. Mais la forte inflation et la faible croissance mondiale pèsent sur les montants qu'ils sont en mesure d'envoyer. Il est essentiel que les marchés du travail et les politiques de protection sociale dans les pays d'accueil favorisent l'inclusion des migrants, dont les envois de fonds constituent une ressource vitale pour les pays en développement », explique Iffath Sharif, directrice mondiale du pôle Protection sociale et emploi à la Banque mondiale.

Selon la base de données de la Banque mondiale sur les frais de transferts d'argent internationaux, les tarifs demeurent élevés, avec un coût moyen de 6,2 % pour l'envoi de 200 dollars (données disponibles au deuxième trimestre 2023). Les coûts sont en hausse par rapport à l'année dernière pour toutes les régions de destination des fonds, à l'exception du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Les banques restent les intermédiaires les plus coûteux (avec un coût de 12,1 % en moyenne), suivis par les bu-

reaux de poste (7 %), les opérateurs de transfert de fonds (5,3 %) et les opérateurs de services mobiles (4,1 %).

« Les envois de fonds des travailleurs migrants sont l'une des rares sources de financement extérieur privé qui devraient continuer de croître dans la prochaine décennie. Il faut en tirer parti pour mobiliser des capitaux privés à l'appui du financement du développement, en particulier grâce à l'émission d'"obligations diaspora". Ces dernières années, les remises migratoires vers les pays en développement ont excédé le montant cumulé des investissements directs étrangers et de l'aide publique au développement, et l'écart ne cesse de se creuser », souligne Dilip Ratha, économiste et auteur principal du rapport.

Tendances régionales

Les envois de fonds des migrants à destination du Moyen-Orient et Afrique du Nord poursuivent leur tendance à la baisse et devraient s'établir à 61 milliards de dollars en 2023. Ce recul d'environ 5,3 % est imputable principalement à une chute des flux vers l'Égypte, où un écart important entre le taux de change officiel et le marché parallèle s'est probablement traduit par la non-comptabilisation d'une grande partie des transferts d'argent. Dans le même temps, la hausse des envois de fonds vers les pays du Maghreb a en partie compensé cette baisse. Les frais d'envoi pour un montant de

200 dollars s'élevaient à 5,9 % en moyenne au deuxième trimestre de 2023. Les remises migratoires vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord devraient renouer avec une croissance de 2,1 % en 2024, à la faveur du redressement anticipé des flux vers l'Égypte.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, les envois de fonds des migrants devraient connaître une hausse de 1,9 % environ en 2023, pour atteindre 54 milliards de dollars, à la faveur de fortes augmentations des flux vers le Mozambique (48,5 %), le Rwanda (16,8 %) et l'Éthiopie (16 %). Les transferts d'argent à destination du Nigéria, qui représentent 38 % de la totalité des envois de fonds vers la région, ont augmenté d'environ 2 %, tandis que deux autres grands pays destinataires, le Ghana et le Kenya, ont affiché des hausses estimées à 5,6 % et 3,8 %, respectivement. Les régimes de change fixe et les contrôles sur les capitaux ont pour effet de détourner les envois de fonds des circuits officiels, au profit de canaux informels. Selon les projections pour 2024, les remises migratoires vers l'Afrique subsaharienne devraient augmenter de 2,5 %. Le coût moyen de l'envoi de 200 dollars vers la région était de 7,9 % au deuxième trimestre de 2023.

<https://fnh.ma/>



Assistance Routière

Pour toute **assistance routière**
vous pouvez maintenant
nous contacter sur notre **numéro vert**

N° Vert 80807070



L'union pour l'efficacité

L'Information continue sur:
www.ecoetfinances.com

Annonces

Les familles PERE, POTCHO, PALOUKI et ATANA, les enfants de la défunte, les frères et soeurs de la défunte ont la douleur de vous annoncer le décès de leur chère et regrettée:

POTCHO Léonie épouse ATANA Philippe

Décédée le 15 Novembre 2023 à Lomé à l'âge de 80 ans



Jeudi le 04 Janvier 2024:

19h 00: veillée à l'église Sacré cœur de Yadé

Vendredi le 05 janvier 2024:

08h 30: levée du corps à la maison paternelle

09h 00: messe d'enterrement.

Samedi le 06 janvier 2024 :

15h 00: danse Soo à Bohou

Maison mortuaire : maison ATANA à Bohou

Waldè en face du cimetière.



Les objectifs du HCRRUN exercice 2023 atteints

3604 victimes indemnisées et les réparations communautaires et collectives poursuivies

Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a tenu, le jeudi 21 décembre 2023, à Lomé, sa conférence bilan annuelle. La rencontre a permis à l'institution de dresser le bilan 2023 de ses activités et de présenter son rapport financier.

Outre les sessions d'indemnités individuelles ont permis d'indemniser 3.604 victimes portant ainsi le total des victimes indemnisées depuis le démarrage à 27. 243, le HCRRUN a poursuivi l'exécution des réparations communautaires et collectives ceci conformément à la recommandation n°54 de la CVJR.

Ainsi au cours de l'année

2023, l'institution a procédé à la réception d'un centre médico-social à Niki Niki et a effectué des missions d'écoute des conflits de Bodjé Medjé à Kpélé et ceux d'Agbandi et de Diguina à Blitta.

Pour la Présidente du HCRRUN Madame Awa NANA Daboya se soumettre chaque année à cet exercice de présentation de bilan chaque année consiste essentiellement



à obéir à la recommandation de la CVJR qui préconise « qu'un compte rendu régulier soit fait aux populations concernant l'exécution du programme de réparation ». Elle estime que notre pays doit se réjouir des avancées réalisées par le HCRRUN

« un bilan dont notre pays doit être fier comparé à ce qu'on observe sous d'autres cieux ou les processus de justice transitionnelle sont des projets morts nés en raison des pesanteurs socio-économiques, voire l'absence d'une réelle volonté politique

» Le HCRRUN a également avancé cette année dans la mise en œuvre de la recommandation N°46 de la CVJR relative « aux hommages à rendre à certaines personnalités disparues qui ont occupé des postes de responsabilité importante et rendu service à la nation togolaise ». Selon la présidente de l'institution « un obstacle a été franchi dans le dossier de feu Colonel Kléber Dadjo, ancien Chef de l'Etat. Un site a été identifié et retenu pour accueillir à Siou pour accueillir les cérémonies d'hommages en perspectives. »

Nous sommes plus de 4 Millions d'abonnés

à pouvoir profiter des services TMoney,
accessibles à tous

***145#**



J-VOODOO

#nous
sommes
le Togo

TMoney

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous



Togocom